

La Caselle Enchênée

LA GAZETTE DE L'ASEL

SEPTEMBRE 2016 N° 47



Association de Sauvegarde de
l'Environnement du pays de
Lalbenque

NUITS DE BOUES....JOURS DE BOUES : ÇA SUFFIT !

On se souvient de l'émoi provoqué l'an dernier à Lalbenque par l'épandage des boues de la station d'épuration de Cahors sur les terres agricoles de Patrick Delon. Les odeurs nauséabondes avaient incommodé les riverains pendant quelques jours et le maire n'avait même pas été prévenu de cet épandage (comme l'exige pourtant la loi) par le SATESE, un service du Conseil départemental pour une assistance technique aux exploitants de station d'épuration.

Cette année, nouvel épisode avec un épandage de 230 tonnes de boues pâteuses sur une quinzaine d'hectares, chez le même Patrick Delon, en bordure de la route Lalbenque-Vaylats...exactement à l'endroit où avait eu lieu en 2014 la fameuse et très controversée fête de la Terre. Deux ans plus tard, personne n'aurait envie de revenir y faire la fête ! Cette fois-ci, le maire avait été prévenu quelques jours plus tôt (un oubli deux années consécutives aurait été pour le coup malvenu !). Mais, nouveauté qui a pris de court le voisinage, cette année l'épandage n'a pas eu lieu en octobre comme l'an dernier...mais en plein mois d'août, saison estivale s'il en est, avec les mêmes odeurs incommodantes, aggravées par la chaleur étouffante. Les trois jours choisis pour épandre coïncidaient cette année avec la soirée gourmande organisée à Saint-Hilaire, hameau pas très éloigné de la zone d'épandage. Les villageois et touristes de passage ont pu apprécier, selon les caprices du vent, le mélange des odeurs de la bonne cuisine locale avec quelques effluves passagers de la « merde » épandue un kilomètre plus loin. Ne parlons pas du voisinage qui a dû, comme l'an dernier, se calfeutrer dans les maisons pour limiter les dégâts avec, pour certains, des nausées permanentes pendant deux jours. Même le bourg du village a été gratifié de ces délicieuses fragrances, le premier soir, vers 22 heures, après

une journée de fortes chaleurs. Et si vous aviez le malheur de poser, par mégarde, le pied dans un des milliers de petits tas de boues épandues (dans le champ ou sur la route), le résultat était assuré : désinfection des chaussures à la Javel et de tous les habits, habitacle de voiture envahi pour plusieurs jours et grand bain parfumé aux essences de plantes pour se débarrasser de ces odeurs tenaces...

L'ASEL a fait part de mon mécontentement au SATESE qui se retranche comme d'habitude derrière la légalité respectée cette année en tous points. On nous dit que c'est le propriétaire du champ qui a demandé l'épandage à la mi-août pour faire son semis de colza vers le 20 août. Et on nous laisse comprendre, à mots couverts, que les habitants de Lalbenque sont des mauvais coucheurs, toujours prêts à râler pour des broutilles, une vulgaire histoire de fumier. L'an prochain, promis, si un tel épisode se reproduit, nous irons répandre un ou deux kilos de boues, dans les couloirs qui mènent à leurs bureaux. Histoire de rappeler à ces fonctionnaires la différence d'odeur entre du fumier et des boues de stations d'épuration restées un an en stockage, en milieu fermé. Pas sûr que ces employés soient parfaitement conscients de la différence.

Bon, je sais que le problème est complexe. En théorie, l'épandage agricole est la solution la plus naturelle et la moins onéreuse et il est préférable de valoriser ces boues au lieu de les incinérer car elles contiennent en effet des éléments fertilisants (azote, phosphore, oligo-éléments...). Et on connaît le danger des polluants dans les fumées d'incinérateurs (dioxines, furanes, métaux lourds...). Mais quand même ! La municipalité ne pourrait-elle pas, au minimum, interdire ces épandages en période estivale, pour épargner les touristes et les soirées gourmandes?

Ce n'est pas très compliqué de pondre un arrêté municipal interdisant ces activités en juillet et août. Début septembre reste une période de l'année où il est encore temps de fertiliser les sols pour les semailles en tout genre. Quelle idée, en plus, d'épandre ces boues par des fortes chaleurs comme lors de la journée caniculaire du 16 août ? Une proposition de réflexion : pourquoi ne pas envisager une unité de compostage de ces boues qui, combinées à des sciures et à des déchets verts, présenteraient les mêmes qualités fertilisantes tout en réduisant les odeurs infectes qu'elles dégagent lorsqu'elles sont épandues sous forme brute et pâteuse comme c'est le cas chaque année à Lalbenque.

La coupe est pleine et l'ASEL va mener bataille auprès du SATESE, auprès de l'agriculteur concerné et auprès de la mairie de Lalbenque pour que cessent définitivement ces pratiques d'un autre âge.

Sur le fond du problème, nous accordons bien sûr notre confiance aux analyses réalisées par le SATESE qui autorisent l'épandage de ces boues malodorantes. Toutefois quelques doutes : on peut s'étonner par exemple de l'interdiction d'épandre ces boues sur des cultures maraîchères. Cette pratique serait-elle dangereuse pour les légumes mais pas pour les céréales et les animaux qui vont brouter l'herbe des prairies ? Que deviennent les médicaments métaboli-

sés par les humains, les pilules contraceptives...qu'on retrouve à dose certes infinitésimale dans les stations d'épuration...mais toujours présents. Pourquoi ces boues sont-elles également interdites en agriculture biologique, preuve assez évidente que ces résidus d'épuration contiennent, malgré tout, des substances pas très catholiques. Catholique, vous avez dit catholique ? Pas sûr que le pape François, grand défenseur de l'écologie depuis son encyclique « Laudato si », vienne apporter sa bénédiction papale aux terres lalbenquoises et à leur environnement aussi malmené !

Daniel Pasquier



L'ARMEE PYROMANE

Le lundi 5 septembre, un incendie a ravagé 80 hectares de végétation aux portes de Castres dans le Tarn, incendie provoqué par des tirs de roquettes d'un camp militaire. Ce même jour, c'était au camp de Caylus tout près de chez nous. Le feu aurait débuté sur la commune de Vaylats à la limite du camp militaire qui effectuait des tirs ce matin-là malgré une température très élevée avec vent d'autan. Les flammes se sont rapidement propagées dans le camp militaire très embroussaillé dans le secteur.

Le printemps 2016 (et particulièrement le mois de juin très pluvieux) ont permis une poussée exceptionnelle d'herbes hautes, de ronces et autres ligneux. Le mois de juillet peu arrosé mais surtout les températures caniculaires depuis le 15 août dernier ont transformé le causse en paysage sahélien. Qu'à cela ne tienne ! L'armée a programmé des manœuvres en septembre (Sécurité de la France oblige !!!), sans tenir compte de la météorologie...et tant pis pour le risque d'incendie des villages qui jouxtent les camps dans les deux départements.

Alors que notre département et beaucoup d'autres du grand

Sud sont classés en vigilance rouge depuis plus de quinze jours, l'armée se permet d'effectuer des tirs. Une telle désinvolture est inadmissible ! Le simple citoyen qui aurait contrevenu aux règles de sécurité les plus élémentaires serait, comme de juste, poursuivi. Qu'en sera-t-il pour l'armée lorsque l'enquête en cours aura déterminé les causes de cet incendie dont les fumées étaient visibles jusqu'à Lalbenque ?

A Castres, on a, soi-disant, utilisé des munitions d'été différentes de celles d'hiver ! (cf la Dépêche du Midi du 7 septembre). Non, messieurs les responsables des camps militaires, la poudre d'été ou d'hiver, ça prend feu..et ce, depuis que les Chinois l'ont inventée il y a 4000 ans !!! N'importe quel « crétin de paysan illettré » des 17 ème ou 18 ème siècle savait cela.. et un Saint-Cyrien doit être plus formé techniquement que le commun des mortels du 21 ème siècle. La Nature nous impose des limites : il n'y a plus que les derniers paysans à le savoir : on ne fait pas les foin et on ne moissonne pas sous la pluie, on n'effectue pas les coupes d'arbres par grand vent...Eh bien, on n'effectue pas

de tirs de canons ou autres engins à poudre par temps de sécheresse comme actuellement. Les grands chefs d'armée doivent aller impérativement en stages agricoles dans les zones sèches du Sud de la France avant d'être affublés du tricorne et autres tenues d'apparat afin de retrouver le bon sens paysan. C'est une urgence absolue afin d'éviter des catastrophes préjudiciables d'abord à la nature mais aussi à l'économie locale. Quel gâchis ! Le contribuable que nous

sommes paye la note mais cet argent serait plus utile à prévenir les incendies par un entretien méthodique et rigoureux des zones abandonnées par les hommes et les troupeaux.

Une lalbenquoise révoltée par tant d'inconscience et de désinvolture de la part de ceux qui sont censés défendre notre-pays.

Emma Ruamps

RENCONTRE AVEC GILLES-ERIC SERALINI

Gilles-Éric Séralini est un biologiste français, cofondateur du CRIIGEN, Comité de Recherche et d'Information Indépendantes sur le génie Génétique fondé le 1er juin 1999. Il est également professeur de biologie moléculaire à l'université de Caen et lanceur d'alerte. Il s'est fait notamment connaître du grand public pour ses études sur les OGM et les pesticides, et en particulier en septembre 2012 pour une étude toxicologique portée par le CRIIGEN mettant en doute l'innocuité du maïs génétiquement modifié NK 603 et du Roundup sur la santé de rats. Cette étude a fait grand bruit dans le monde entier et a contribué à freiner les appétits démesurés de Monsanto dans sa folie d'inonder la planète de semences OGM. De passage à Lalbenque pour quelques jours de vacances chez ses amis, le professeur Séralini a accepté de recevoir la Caselle Enchênée pour répondre à quelques-unes de nos questions.

Quelles sont vos principales découvertes à la suite de votre étude de 2012 ?

Gilles-Eric Seralini : Nous avons établi que des rats, nourris avec du maïs transgénique, développaient des tumeurs cinq fois plus vite que le groupe contrôle recevant une nourriture parfaitement saine. Ils présentaient aussi des dérèglements génétiques impliquant des maladies chroniques sur les reins et le foie et des troubles de la respiration cellulaire.

Après le choc médiatique de la publication de cette étude, pourquoi a-t-on cherché à la décrédibiliser ?

G-E-S : Monsanto, ébranlé par la qualité de cette étude et les résultats publiés, a mis immédiatement en place plusieurs stratégies de dénigrement. Il a prétendu que les rats utilisés pour cette étude présentaient naturellement des tumeurs. Cette attaque est ridicule. Car les rats utilisés aujourd'hui, à travers le monde, pour plus de 100 000 autorisations délivrées, présentent en effet des tumeurs mais nous venons de montrer que c'est l'alimentation des rats en question qui est en cause et qui provoque ces tumeurs qui n'ont rien de naturelles. Utiliser des rats nourris avec une alimentation contaminée, cela revient simplement à vouloir montrer le caractère non dopant d'une substance en réalisant une étude avec Lance Armstrong comme témoin. Ce n'était pas le cas



pour notre étude où l'alimentation des rats testés était vierge de polluants et d'OGM. L'apparition des tumeurs ne pouvait donc qu'être due à l'ingestion de maïs transgénique cultivé avec du Roundup.

D'autre part, l'étude publiée en septembre 2012 par la revue « Food and Chemical Toxicology » a été retirée, un an plus tard, au prétexte qu'elle n'était pas probante et peu conclusive. En réalité, on a vu arriver entre temps au comité éditorial de la revue le toxicologue Richard Goodman, professeur à l'université du Nebraska (Etats-Unis) et...ex-responsable des tests de toxicologie chez Monsanto. Difficile de ne pas y voir de lien !

Qu'en a pensé l'Agence Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) ?

G-E-S : Toutes ces agences de sécurité des aliments, qu'elles soient nationales ou européennes, ont fait preuve d'un tel laxisme dans les autorisations de mise sur le marché de ces différents aliments qu'elles ne pouvaient que se rallier au concert médiatique orchestré par Monsanto. Accréditer les résultats et la fiabilité de notre étude aurait signé leur incompétence...ou tout au moins leur manque de sérieux. L'agence française (ANSES) a toutefois reconnu, suite à notre étude qu'il fallait des évaluations plus poussées et plus indépendantes que celles présentées par les industriels.

A noter également un jeu de dupes entre les experts et les dirigeants de ces agences qui ont, pour certains, des conflits d'intérêts non déclarés avec les industriels

Vous dites de Monsanto et des grandes firmes qu'ils trichent ?

G-E-S : Plus que d'une vulgaire triche, il s'agit d'une fraude éhontée et à grande échelle. Pour plusieurs raisons. D'une part, les tests de non-toxicité sur les rats qui précèdent les autorisations de mise sur le marché d'un produit ne durent que trois mois...alors que l'étude que nous avons menée a duré deux ans. C'est le minimum pour qu'une étude soit sérieuse. De même avec les bovins chez lesquels, au bout de trois ans d'une ration quotidienne de maïs Bt176, on a vu la morbidité et la mortalité du troupeau fortement augmenter... alors qu'aucun symptôme n'était apparu au bout de trois mois.

D'autre part, la principale fraude de Monsanto est de faire croire que le glyphosate est le seul principe actif du fameux Roundup, herbicide vendu dans le monde entier. Toutes les autorisations de mise sur le marché du Roundup se basent sur des études sur le glyphosate. En réalité, le glyphosate ne représente que 40 % du produit. Le reste est composé d'eau et de dérivés pétroliers beaucoup plus dangereux que le glyphosate. Nous avons testé l'effet sur une plante du glyphosate seul... et, curieusement, la plante n'a pas souffert. En augmentant considérablement les doses de glyphosate, la plante commence à souffrir. Par contre, en arrosant cette plante avec les produits dérivés qu'on retrouve dans le Roundup, sans y mettre aucune goutte de glyphosate, la plante est détruite en quelques heures. La stratégie frauduleuse de Monsanto est de focaliser les études sur le glyphosate qu'il présente comme le seul principe actif alors qu'en réalité, ce sont les produits dérivés, considérés comme des adjuvants inertes et inopérants, qui sont les plus toxiques. Le drame est que toutes les grandes campagnes médiatiques contre Monsanto se contentent de mettre en cause le glyphosate mais on se trompe de cible. Et Monsanto le sait très bien. Ainsi, la vente du principal pesticide dans le monde entier depuis 40 ans, le Roundup, repose sur une fraude géante dans la déclaration.

Quel est votre regard sur la situation actuelle ?

G-E-S : Les pesticides sont tous des enfants des résidus de pétrole une fois qu'on en a utilisé la valeur énergétique. Ces résidus, dans leur ensemble (qu'on retrouve dans les plastifiants et les détergents notamment) et les pesticides en particulier sont capables de provoquer toutes les maladies chroniques actuelles. Ces molécules nouvelles dans l'histoire de l'humanité jouent évidemment un rôle dans l'augmentation des maladies chroniques dans le monde et des cancers en particulier. Un terrien sur deux est touché par la pollution de

l'air, des sols et de la nourriture et on peut estimer que les pesticides sont responsables d'un cancer sur trois en Europe.

Les pesticides, depuis 1950, ont beaucoup plus tué que les deux dernières guerres mondiales...probablement plusieurs centaines de millions de gens. Ces substances toxiques sont les seules volontairement mises en circulation depuis 70 ans...à l'inverse du nucléaire où les particules radioactives dans l'environnement sont pour l'essentiel dues à des accidents de centrales nucléaires. Cacher ou rendre confidentielles ces études des grandes firmes qui ont permis la commercialisation de ces produits, c'est aussi grave que la protection des nazis après la guerre. On se trouve en réalité devant un crime organisé contre l'humanité.

Malgré tout, que faire ?

G-E-S : Il faut lutter sans cesse pour obtenir la transparence des études de toxicité et abaisser considérablement les seuils de toxicité des produits mis sur le marché. La réponse habituelle des grandes agences de sécurité des aliments, c'est de dire : « On est au-dessous des seuils autorisés ! »...alors qu'il faudrait baisser ces seuils à 100 fois moins...ce qui entraînerait immédiatement l'interdiction de 80 % de l'alimentation mondiale !

Il faut également continuer à se battre contre Monsanto qui vient d'être racheté pour 59 milliards d'euros par Bayer, le géant allemand, issu d'IG Farben, le fabricant du sinistre Zyclon B utilisé pour exterminer les juifs. Un monstre va voir le jour. Va s'ouvrir bientôt, en octobre prochain, à la Haye, un tribunal international contre Monsanto. Ce tribunal international aura pour mission d'évaluer les faits qui sont reprochés à Monsanto et de juger les dommages que cette multinationale a causés. Le Tribunal évaluera également les actions de Monsanto au regard du crime d'écocide (acte de destruction d'un écosystème), un crime qu'il est urgent d'inclure dans le droit pénal international pour permettre la poursuite des personnes physiques et morales soupçonnées d'avoir commis ce crime.

Un espoir ?

G-E-S : On est arrivé à dénombrer plus de 400 polluants jusque sur les gènes de fœtus humain. On s'est aperçu qu'avec certains arômes naturels de plantes, on arrive à détoxifier les rats intoxiqués par le Roundup. Ces arômes stimulent des enzymes de détoxification qui favorisent la respiration cellulaire. Une piste à suivre, à l'échelle individuelle...en même temps que le combat collectif et de longue haleine contre les puissances colossales de l'argent que représentent ces grands groupes à travers le monde.

Pour aller plus loin, on peut lire le dernier livre de Gilles-Eric Séralini « Plaisirs cuisinée ou poisons cachés » aux éditions Actes Sud.

CURIOSITES LALBENQUOISES

Il y avait jusqu'alors le coup de la pendule de la mairie dont les aiguilles tournent à vive allure au point d'avancer d'une heure toutes les minutes. A ce propos, bonne nouvelle, devant la multiplication des torticolis occasionnés par l'observation de la pendule (haute perchée) mais soignés fort heureusement par madame Balitrand, (dont le cabinet médical est juste en face de la dite pendule), la municipalité a enfin pris la décision de faire réparer le mécanisme ! Ouf ! La Sécurité sociale va faire des économies.

Il y avait aussi le désormais célèbre vote à **bulletin secret**, au printemps dernier, dont on a dévoilé dans le compte-rendu officiel de la séance du conseil municipal **les noms et prénoms** de ceux qui avaient voté « contre » l'augmentation des taxes locales (voir le dernier numéro de la Caselle).



Il y avait enfin un beau lotissement, joliment implanté autour du pigeonnier du village, avec des maisons collées les unes aux autres et sans le moindre charme... Une boulette impardonnable de la mairie qui, il y a 10 ans, a laissé filer ce terrain à un lotisseur privé en prenant le risque d'y voir un jour se bâtir un lotissement incongru à deux pas du remarquable pigeonnier. Outre ce manque de vigilance de la part du maire, ce lotissement porte le nom totalement invraisemblable de « Lotissement des Caselles du Pigeonnier » ! (Voir la photo). Où sont les caselles ? Où sont les gariottes ?

Aucune ! Et il n'y en a jamais eu sur ce terrain. Cette appellation est une insulte envers tous ceux qui construisent ou qui restaurent de vraies caselles. Combien de temps va durer cette pantalonnade ?

Et voilà maintenant une dernière curiosité lalbenquoise qui ne manque pas de sel : devant l'école Sainte-Thérèse, un marquage d'emplacement de bus qui s'est transformé en emplacement pour « SUB » (voir la photo). SUB, un mot latin, d'usage ecclésiastique (qui signifie « sous » en français)



écrit par un petit plaisantin probablement désireux de rester dans la couleur locale : en face de l'école Sainte-Thérèse, à deux pas du presbytère et à proximité de l'église Saint-Quirin !

Avec de telles curiosités, la truffe n'a qu'à bien se tenir : elle risque fort, dans un futur proche, d'être détrônée de sa légendaire première place dans le cadre des attractivités locales.

L'observateur des curiosités locales

L'ASEL A FRANCE-INTER

Eh oui, qui l'eût cru ? Qui aurait imaginé qu'un jour France-Inter s'intéresse à notre association, l'ASEL, et à son petit journal « **La Caselle Enchênée** » ? C'est pourtant ce qui s'est passé le mardi 6 septembre dernier, dans le cadre de l'émission « **Carnets de campagne** » de Philippe Bertrand, juste avant le jeu des 1000 euros. Une émission qui se veut un écho du monde rural en donnant la parole à ceux qui l'animent et le font vivre et en relayant les initiatives locales les plus diverses. L'ASEL et son petit journal vont continuer à cultiver leur modestie légendaire mais nous ne boudons pas le plaisir d'avoir eu l'honneur, sans aucune demande de

notre part, d'être remarqués par une radio nationale de grande écoute (entre deux et trois millions d'auditeurs). Joli petit clin d'oreille ! C'est plus agréable de se faire interviewer par France-Inter que de voir notre petite Caselle Enchênée rabaissée au rôle de « torche-cul » par un conseiller municipal sur le marché de Lalbenque !

Pour ceux et celles qui ont loupé l'émission en direct, possibilité de réécouter l'entretien pendant 10 ans en tapant : « Carnets de campagne. France-Inter. Emission du 6 septembre 2016 ». Vous pouvez également y avoir accès directement sur le site de notre association : **www.asel.eu.com**

LE TAFTA EST MORIBOND ! ALLELUIA !

C'est désormais plus qu'une rumeur : après de longues années de négociations, après une large opposition des opinions publiques françaises et européennes, le TAFTA (Traité Transatlantique de Libre Echange) entre dans une phase de mort clinique. A la demande de la France et du vice-chancelier allemand Sigmar Gabriel, les négociations avec les Etats-Unis sont en train d'échouer parce que les Européens, pour une fois, n'ont pas voulu se plier aux exigences américaines. Malgré 14 "rounds" de négociations, l'UE et les Etats-Unis n'ont trouvé d'accord sur aucun des 27 chapitres du projet de traité. Avec ce coup d'arrêt demandé par la France, l'ultra-libéralisme forcené a pris un coup sur la tête : on ne va pas s'en plaindre. Attention, ne crions pas victoire car le CETA, un traité de libre-échange cette fois-ci avec le Canada, est toujours en cours de négociations et les termes de ce traité sont aussi dangereux que ceux du moribond TAFTA avec les Etats-Unis. Il n'y a aucune raison pour que les grandes compagnies canadiennes soient plus tendres que les autres

En tout cas, cette mort programmée du TAFTA n'est pas due à la pugnacité de la mairie de **Lalbenque** qui a eu pourtant l'occasion de s'illustrer pour s'opposer courageusement à ce

traité. Rappel des faits : le 3 novembre 2014, à l'initiative du conseiller de sensibilité écologiste, un vote à bulletin secret avait eu lieu pour demander que la municipalité de Lalbenque soit déclarée « zone hors TAFTA », un vote symbolique pour signifier une opposition de principe à l'application du TAFTA sur le territoire de la commune. Sur un tel sujet, on pouvait raisonnablement espérer que l'unanimité allait se faire, au moins une large majorité pour rejeter ce traité inique. Il n'en fut rien : 8 voix pour la proposition, 8 voix contre et 3 abstentions. La majorité de 10 voix n'ayant pas été atteinte, Lalbenque n'a jamais été déclaré « zone hors Tafta » et ne s'est pas positionné courageusement contre ce traité.

Il faut dire que juste avant le vote, on avait assisté à une prise de parole extravagante d'un membre du conseil, adjoint de surcroît, qui avait déclaré : « Moi, je voterai contre cette proposition...car les opposants au TAFTA sont manipulés par FO et la CGT ! ». Le maire, qui se dit socialiste, aurait dû s'étouffer devant de tels propos. Aucune réaction de sa part, aucune tentative pour éclairer et ramener à la raison sa brebis égarée ! Surtout pas de vagues et que la mer reste calme !

Daniel Pasquier

PESTICIDES: D'UNE EXPO... AUX ACTES

En juin dernier, dans les locaux de la mairie de Lalbenque, s'est tenue pendant deux semaines une exposition de qualité sur le thème « ZERO PESTICIDE DANS NOS COLLECTIVITES ». Cette exposition, avec 16 panneaux pédagogiques, avait été réalisée à l'initiative de la commission « Alimentation bio et de proximité », chargée de faire entrer un maximum d'aliments bio ou de proximité dans le restaurant scolaire de Lalbenque qui fabrique environ 600 repas par jour. Pas mal de visiteurs et une quarantaine de personnes à l'occasion du pot d'inauguration le samedi 18 juin.

On ne peut que se féliciter de cette initiative encouragée par la mairie...mais il va sans dire que ce n'est qu'un premier pas. Inviter les 23 communes de la Communautés de communes à réfléchir à la question des pesticides dans nos pratiques communales pour aller vers une diminution ou une suppression des pesticides est une chose. Passer aux actes en est une autre. C'est pourtant ce vers quoi il faut tendre. Bien évidemment, ce ne sont pas les collectivités locales qui déversent le plus de ces intrants dangereux dans la nature. Tout le monde sait que c'est le monde agricole qui s'est engouffré dans ces pratiques nocives lorsqu'on a voulu, dans les années 50, augmenter les rendements et remédier à la baisse de main d'œuvre. Et il fallait bien utiliser les stocks faramineux de produits chimiques issus de la dernière guerre mondiale. Les gouvernements successifs et le syndi-

cat agricole majoritaire, la FNSEA, sont largement responsables de cette dérive...au détriment de la qualité des terres agricoles surexploitées et empoisonnées et surtout au détriment de la santé de la population. Les pesticides, on en est désormais quasiment certain, vont devenir le scandale sanitaire majeur des prochaines décennies...avec son cortège explosif de nouvelles maladies neurologiques et de cancers en tout genre...sans oublier les malformations génétiques et les cas d'autismes en croissance permanente.

Si le monde agricole tarde à modifier ses pratiques et à se détourner des pesticides (pas tous heureusement !), c'est aux collectivités de montrer le chemin dans sa vocation à entretenir les espaces publics. Des communautés de communes proches de chez nous nous montrent l'exemple. Il s'agit de la Comcom de Grisolles et Villebrumier (dans le Tarn et Garonne) dont plusieurs communes sont d'ores et déjà dans une démarche de zéro pesticide (Grisolles, Nohic, Villebrumier, Dieupentale...). Outre l'achat de matériel éradiquant les « mauvaises » herbes par de la vapeur d'eau à 230 degrés, (solution coûteuse mais aidée par l'Agence de l'Eau), outre l'achat d'un réciprocatrice (débroussailluse conçue pour travailler au ras du sol), outre ces technologies non polluantes, c'est à une éducation de la population qu'il faut s'atteler. Car il n'y a pas de baguette magique. Il nous faut sortir de la culture où tout est hyper propre.

Toute solution « sans herbicide » passe par une acceptation d'un peu de mauvaises herbes. Et d'ailleurs qu'appelle-t-on « mauvaises » herbes ? Certaines sont utiles et peuvent être l'occasion d'une redécouverte par la population ou les enfants des écoles. Il existe également l'huile de coude de la population qui peut parfaitement, lors de journées citoyennes, se coltiner la propreté d'un espace public (place, cimetière..) A choisir entre l'utilisation des pesticides et des

initiatives citoyennes encouragées par les mairies...il n'y a pas photo.

Zero pesticide sur l'ensemble de la Communauté de communes Lalbenque-Limogne, (la CC2L) avec une combinaison de solutions innovantes, c'est possible. Encore faut-il que les diverses collectivités en aient vraiment envie.

C.A. de l'ASEL

OPERATION MILLE MAINS : 8 OCTOBRE

La première opération « Mille mains à la pâte pour le chemin de Compostelle » ayant connu l'an dernier un grand succès (malgré une météo exécrationnelle) et pour répondre à la demande des participants une deuxième édition aura lieu **le samedi 8 octobre 2016**. Pour ceux qui l'ignoraient, cette opération consiste à débroussailler et reconstruire les murets sur les 37 kilomètres du chemin de Saint-Jacques qui passe sur le territoire de la Communauté de communes de Lalbenque –Limogne (la CC2L). Environ 10 000 pèlerins empruntent ce chemin chaque année, un chemin qui, de Bach à Cahors, est classé depuis décembre 1998 au patrimoine culturel mondial par l'UNESCO, soit un tronçon de 26 kilomètres sur les 160 kilomètres classés entre le Puy en Velay et les Pyrénées. C'est donc un atout majeur pour le développement touristique du territoire. La Communauté de communes en a pris conscience et va aménager deux haltes pour les pèlerins, l'une dans le bourg de Bach et l'autre au mas de Vers...avec un coût non négligeable de 54 000 euros HT (études, travaux, signalétiques...) mais avec une aide du fond européen, de la région et du département à hauteur de 70 %.

L'an dernier, 460 bénévoles avaient mis la main à la pâte et, en une seule journée, malgré la pluie, un travail remarquable avait été réalisé : 10 kilomètres de chemin débroussaillés, 30 mètres d'éboulements reconstruits, 700 mètres de murets reconstruits et 23 éléments de petit patrimoine remis en va-

leur (caselles, puits, étangs...). Ces journées sont l'exemple même du concept de journées citoyennes que l'ASEL espère voir se développer à l'échelon de chaque village. Certains le font avec bonheur. L'expérience de Saillac, rapportée dans le dernier numéro de la Caselle de juillet, peut donner envie à d'autres communes de s'y lancer. Il y a tant à faire...soit pour nettoyer ou embellir des espaces, soit pour réhabiliter le petit patrimoine (le privé comme le public car si on ne s'intéresse qu'au patrimoine public, l'essentiel de notre « petit patrimoine » va disparaître dans les 50 ans). Et, outre l'intérêt d'un nettoyage, d'un embellissement ou d'une rénovation, ces journées citoyennes et conviviales permettent de tisser du lien autour d'un projet collectif.

Rappelons que c'est l'Office de Tourisme de Lalbenque-Limogne et l'Association de sauvegarde du patrimoine de Limogne qui sont les organisateurs de cette opération. Malgré l'ampleur de la tâche, ils ont été l'an dernier d'une efficacité redoutable et ils espèrent une forte mobilisation cette année encore avec pour objectif de dépasser la barre des 1 000 mains ce 8 octobre. Inscrivez-vous nombreux auprès de l'Office de Tourisme, en direct ou sur leur site.

Quant à l'ASEL, notre association participera bien sûr à cette journée citoyenne et espère former quatre ou cinq groupes d'intervention (6 ou 7 personnes par groupe) sur les différents chantiers de travail.

REUNION PUBLIQUE A PROPOS DU COMPTEUR LINKY

Les débats autour du compteur LINKY continuent de faire rage. Comme promis en juin dernier, l'ASEL invite les élus et la population à un débat constructif sur le sujet **le lundi 17 octobre à 20 h 30, à la Salle de la Communauté de communes** (nouvellement dénommée Salle Jean-Jacques Chapou à l'initiative de Sébastien Nodari)

A cette réunion publique était invité monsieur Bouquillon, directeur d'ERDF (appelé depuis peu ENEDIS pour se donner un coup de jeune !). Mr Bouquillon a décliné cette invitation au prétexte qu'il ne voulait pas rééditer l'expérience d'une réunion trop animée, à son goût, à Figeac. Etonnante attitude que cette fuite des débats un peu vifs avec une population en quête d'informations sur les compteurs Linky !

Domage ! La Caselle Enchênée a donné son point de vue au printemps dernier dans son numéro 45. Mais le débat reste ouvert et la population est chaudement invitée à venir entendre les arguments des uns et des autres.

Cette technologie imposée à la population n'est pas neutre. Elle n'est pas qu'un avatar supplémentaire au rayonnement du magasin « Le Progrès ». Au-delà des questions sur la santé, elle ouvre la voie à une société contrôlée, fichée, où le citoyen est de plus en plus traqué dans ce qui lui reste de son intimité pour le plus grand bonheur des multinationales, chasseurs de gibiers-consommateurs.

Venez nombreux débattre autour de ce sujet de société.

TEMOIGNAGE : UNE PAGE BLANCHE A SAILLAC

Me voici de retour pour tracer mon horizon de vie à Saillac.

Installée aux confins de ce petit village par le hasard d'un coup de cœur patrimonial, je me lie imperceptiblement aux habitants. Avant de me lancer dans cette aventure, il y a bientôt deux ans, j'eus la curiosité de m'enquérir des penchants politiques de ces derniers, car il m'aurait été pénible de soupçonner à chaque journée citoyenne une forte tendance au repli et à l'intolérance.

Saillac, population 140 habitants (approximativement et sans doute un peu plus depuis mon parachutage local), densité 9 habitants au km², autant dire que le voisinage n'est pas gênant ! Maire, démocrate modéré. Résultats des élections présidentielles de 2012, au 2^{ième} tour, Hollande 2/3, Sarkozy 1/3, et au 1^{er} tour une bonne sensibilité écologiste, la part belle à toutes les gauches et aux modérés, laissant le FN et les extrêmes très loin derrière. Je fus rassurée.

Ce matin, donc, roulant légèrement en direction du marché de Lalbenque, mon attention fut attirée par les commentaires de journalistes, interrogés par la rentrée médiatique de Marine Le Pen, qui se déclare candidate à l'élection présidentielle de 2017 dans le petit village de Brachay, emblématique pour elle. Brachay pourtant, un village où il n'y a aucun émigré, aucune violence, aucun attentat de djihadiste bien évidemment ! Je me sentis tout à coup un peu moins légère.

De retour à la maison, je me plongeais dans les méandres de l'Internet (oui, oui ! ça marche mais avec une parabole !) pour découvrir que Brachay, village de 60 âmes de Haute Marne, avait voté à 72% pour le FN au 1^{er} tour de la présidentielle de 2012. Quelle différence pouvait-il y avoir entre Saillac et Brachay ? Cela pourrait-il se produire dans mon « si joli petit village » ? Je poursuivis mes recherches et quel choc de réaliser qu'aux européennes de 2014, à Saillac, le

FN était au coude à coude avec le PS et les Ecologistes, et aux régionales de 2015, il avait réalisé un score de 21%, soit une progression inexorable d'élection en élection !

Parce que, nous promet Marine Le Pen, la sortie de l'Europe, le repli sur notre nation souveraine, « l'apaisement par l'autorité », la régression des droits des femmes... entre autres...

Faut-il choisir entre la peste et le choléra ? Certainement pas ! Je n'attends pas grand-chose des politiques, ils nous prouvent quotidiennement qu'ils nous flouent de toutes les manières possibles et, par conséquent je ne leur demande rien. Mais alors que faire ?

Peut-être tout d'abord balayer devant sa porte, la mienne n'étant pas plus exemplaire, je suppose.

J'ai en mémoire mon arrivée dans mon précédent lieu de vie, en plein Cahors. Je ne fis pas l'effort à l'époque de me présenter à mes voisins, et je le regrettais chaque jour qu'il m'était donné de passer devant leur porte. D'année en année, bien sûr il était trop tard par la suite, s'était installée une sorte de méfiance, peut-être même de mépris de leur part. Au final, ils ne répondaient plus à mon salut. Pouvais-je les blâmer ?

La leçon m'avait inspiré une réflexion : plus jamais ! Ne pas se recroqueviller, ne pas prétexter un manque de temps, aller à la rencontre des gens, des initiatives locales, c'est par des petites choses du quotidien que la vie est plus douce. On reçoit toujours en retour des regards et des gestes indulgents.

Nous pouvons nous interroger sur la place que nous voulons occuper dans le monde, sur notre manière de vivre, notre rapport à l'autre, sur l'altérité. S'engager dans un nouveau paradigme citoyen, composer une **nouvelle page blanche**, une utopie ? Chiche !

Fabienne Baynat

ASEL
Mairie de Lalbenque
46230 Lalbenque
Site internet : <http://www.asel.eu.com/>
Tel. 05 65 31 75 91 ou 05 65 20 24 89

Si vous voulez soutenir l'action de l'ASEL, si vous aimez lire ce petit journal,
alors n'hésitez pas à nous rejoindre

----->

Adhésion à l'association (inclus l'abonnement à la Caselle Enchênée) €

✓ Individuel : 15€ / an
✓ Pour un couple : 20€ / an

NOM : _____
PRENOM : _____
ADRESSE : _____
EMAIL : _____

Droit municipal de Cahors - Avril 2007 - n° 462007098